

KIT MEDIA

PRINT / WEB 2026



LA VOIX
DES ENTREPRISES
GENEVOISES
DEPUIS **1865**

LA VOIX
DES ENTREPRISES
GENEVOISES
DEPUIS 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Et si vous deveniez annonceur ?

En devenant annonceur dans le magazine **GENÈVE ÉCONOMIE** de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), vous bénéficierez d'une visibilité de premier choix en touchant plus de 2 800 entreprises membres, de toutes tailles et tous secteurs, pour un total de quelque 120 000 emplois dans le canton.

Avec 10 parutions par an et un tirage de 3 800 exemplaires, contrôlé et certifié par la REMP, **GENÈVE ÉCONOMIE** est l'un des principaux vecteurs d'information de la CCIG : 8 pages d'articles abordant l'économie et la politique cantonales, les rencontres d'exception et le commerce international, les délégations économiques et les missions d'affaires, mais aussi les communautés et les services.

Touchez directement les entrepreneurs et dirigeants genevois avec un titre qui compte.



ccig.ch

GENÈVE ÉCONOMIE

La voix des entreprises genevoises depuis 1865

Février 2026
No 1



génération digitale,
4 qu'une copie
conforme
à la loi

**PRÉPARONS ENSEMBLE
LA TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE**

N°1 en Suisse
2000 produits

20 agences
1000 transactions/an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

INSTRUMENT D'ENTREPRISES

www.remicom.com

MANIFESTE



VINCENT BUBLILA
Directeur général

**Manifeste pour la compétitivité
de Genève : préserver nos atouts,
corriger nos faiblesses**

UN CANTON À LA CROISÉE DES CHEMINS
Genève se trouve aujourd'hui dans une situation paradoxale. Pôle économique et académique de rang mondial, notre canton continue de s'appuyer sur ses atouts fondamentaux qui ont forgé sa prospérité. Pourtant, sous cette façade d'excellence, des signes de fragilité émergent et se multiplient. Une charge administrative paralysante, une mobilité au bord du bouchon, une insécurité grandissante et un fardeau fiscal record érodent chaque jour notre compétitivité et menacent notre attractivité à long terme.

Face à ce constat, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) a choisi de prendre ses responsabilités. Ce manifeste n'est pas une critique stérile, mais un diagnostic lucide et un appel à l'action. Il vise à objectiver le débat public en s'appuyant sur des faits et des chiffres incontestables, pour servir de base à une feuille de route pragmatique et courageuse.

Notre démarche se veut constructive et se situe en trois temps. Nous commençons par mettre en lumière les piliers de notre réussite, ces forces exceptionnelles que nous devons absolument préserver. Nous engageons

ensuite, sans concession, les points de rupture qui freinent notre développement. Enfin, nous présentons les propositions concrètes de la CCIG, un agenda de réformes pour faire une Genève durable.

**LES PiliERS DE NOTRE PROSPÉRITÉ:
DES ATOUTS À DÉFENDRE ASSIDUMENT**
La compétitivité de Genève ne doit reposer que sur quatre piliers : la qualité de la vie, la sécurité, la prospérité et la durabilité. Elle est le fruit d'un écosystème d'excellence construit sur plusieurs décennies, un capital précieux que nous avons le devoir de protéger et de renforcer. Avant d'aborder les menaces qui pèsent sur notre canton, il est essentiel de comprendre les atouts fondamentaux qui constituent le socle de notre attractivité.

Le système éducatif genevois est une pierre angulaire de notre succès. La performance de nos élèves, supérieure à la moyenne de l'OCDE en mathématiques et en sciences selon le classement PISA 2022, témoigne de la qualité de la formation de base. Cette solidité se reflète dans des filières post-obligatoires, qui attirent les talents du monde entier.

Nos institutions jouissent d'un prestige international incontesté. L'Université de Genève

(UNIGE) se hisse au 50^e rang mondial du classement de Shanghai en 2025 tandis que l'EPFL, qui, via ses antennes du Campus Biotech, renforce notre écosystème, est au 44^e rang du classement. La HES-SO Genève forme, quant à elle, des professionnels hautement qualifiés dont notre économie a besoin.

Pas ailleurs, le marché du travail genevois bénéficie d'un accès à un bassin métropolitain d'un million de personnes et une main-d'œuvre localement qualifiée. Plus de 300 entreprises multinationales ont choisi Genève pour y établir un siège, soutenant directement 78 000 emplois et renforçant l'attractivité internationale du canton.

Le système de santé suisse et genevois est reconnu comme l'un des plus performants au monde, se classant au 1^{er} rang du World Index of Healthcare Innovation. Cette excellence repose sur une complémentarité exemplaire entre un secteur public de pointe, incarné par les hôpitaux universitaires de Genève (HUG) classés 10^e meilleur hôpital du monde, et un secteur privé dynamique qui assure près d'un tiers des hospitalisations.

SOMMAIRE

ENQUÊTE CONJONCTURELLE
La Chambre dévoile les résultats de l'enquête conjoncturelle d'automne 2025 qu'elle a menée auprès de plus de 300 entreprises. Malgré une conjoncture stable, la confiance s'effrite face aux tensions géopolitiques et économiques. **► p. 2**

DOSSIER
Quelle IA défendons-nous ? Alors que les usages se multiplient, la Chambre revient sur le rôle de l'IT, qui a récemment célébré ses 100 ans avec la Chambre, et donne la parole à Joel Friedhoff, CEO de Dantet et Axel Masala de la fondation GAGI. Initiatives, termes porteurs et perspectives. **► p. 4**

INTERNATIONAL
Les Market Focus de la CCIG offrent des opportunités uniques de se rencontrer et de créer des synergies autour d'un pays. Retour sur l'entretien avec Ahum Bal Hadj Amer, présidente de la Chambre Turco-Suisse. **► p. 6**



PONANT
TRAVEL



Avantages exclusifs Executive Travel

+ Bénéficiaires de 5000 de crédits à bord et d'une offre panachée de 500€ /cabine pour chaque nouveau client.
Réservation auprès d'Executive Travel | tourisme@travel.ch | +41 22 707 72 10

TRA/EL

ccig.ch

TARIFS HORS TVA (8,8 %)

FORMATS	DIMENSIONS (L. x H.)	TARIFS H.T. Membres	TARIFS H.T. Non-Membres
OREILLE* gauche tête, première page <i>commercialisée pour 2026</i>	50 x 70 mm	CHF 1 700.-	CHF 1 950.-
BANNIÈRE* sous-tête, première page <i>commercialisée pour 2026-27</i>	277 x 35 mm	CHF 1 700.-	CHF 1 950.-
BANDEAU 1/4 de page, première page	277 x 92 mm	CHF 1 650.-	CHF 1 900.-
BANDEAU 1/4 de page, deuxième page	277 x 92 mm	CHF 1 550.-	CHF 1 800.-
BANDEAU 1/4 de page, pages intérieures	277 x 92 mm	CHF 1 550.-	CHF 1 800.-
BANDEAU 1/2 page, pages 3 à 7	277 x 184 mm	CHF 3 300.-	CHF 3 550.-
BANDEAU 1/3 de page, dernière page	277 x 122,3 mm	CHF 1 800.-	CHF 2 050.-
JUNIOR PAGE pages 3 à 8	164,2 x 205,5 mm	CHF 2 250.-	CHF 2 500.-
PLEINE PAGE pages 3 à 7	277 x 380 mm	CHF 6 000.-	CHF 8 000.-
COIFFE* <i>commercialisée pour 2026</i>	150 x 130 mm	CHF 750.-	CHF 1 000.-
PUBLI-RÉDACTIONNEL « JUNIOR » 2500 à 3000 signes espaces compris + un logo + une illustration		CHF 2 500.-	CHF 3 500.-
PUBLI-RÉDACTIONNEL « STANDARD » 5000 à 6000 signes espaces compris + un logo + une à trois illustrations		CHF 3 300.-	CHF 4 300.-
ENCART Petite brochure A5		sur devis	sur devis

INFOS

ÉDITEUR: CCIG - 1204 Genève

RESPONSABLE D'ÉDITION: Elsa Floret

TIRAGE: contrôlé et certifié par la REMP - **3 800** exemplaires

CIBLE: Membres de la CCIG et de
la communauté économique genevoise

PARUTIONS: 10 numéros par an

PÉRIODICITÉ: mensuelle, sauf janvier et juillet

* Spécificité technique: impression des 10 visuels en une seule fois.
Pour toute autre quantité, tarifs sur demande.



HP media SA Tél. 022 786 70 00 info@hpmedia.ch

LA VOIX
DES ENTREPRISES
GENEVOISES
DEPUIS 1865

TOYOTA
URBAN CRUISER
4x4

Essayez-le

Emil Frey Genève Les Vernets
emilfrey.ch/vernets

JAG
Ch 1266 Genève
EP / Journal
Passe CH SA

CCIG, lot du Théâtre 4, 1204 Genève

COIFFE
150 x 130 mm

ccig.ch

Institut Florimont
Une cellule dédiée à l'innovation

artificielle, outils collaboratifs ou digitalisation font aujourd'hui partie des apprentissages du 21^e siècle. L'Institut Florimont a à cœur de préparer au mieux ses clients et ceux qui les attendent.

DEVOIR DE L'INNOVATION
L'innovation est une responsabilité partagée à plusieurs échelles. C'est une formation de l'innovation des Hong Kong, une vision dans un certain sens.

CONFÉRENCE / 25 MARS
Signature Électronique : Quels sont les avantages ?

- **Simple**
On ne signe plus, on remplace la signature manuscrite.
- **Rapide**
Quelques secondes suffisent pour signer et envoyer un document.
- **Efficace**
Réduction de vos coûts de traitement des documents.
- **Sécurisé**
Identification avec SwissID avec valeur probante.
- **100% Suisse**
Tout document signé en Suisse.
- **Écologique**
Vous souhaitez en apprendre davantage sur la signature électronique ? Participez à notre conférence organisée le 25 mars 2023 à la CCIG afin de découvrir comment optimiser le processus de votre entreprise.

Programme :
17h15 Accueil
17h30 Mot de bienvenue
17h40 Conférence
18h40 Cocktail et réseautage
19h30 Fin de l'événement

devillard.ch 0648 912 912
Adresse: Boulevard 4, 1204 Genève

ccig.ch
Association suisse des entreprises et artisans
SwissSign
devillard

JUNIOR PAGE
164,2 x 205,5 mm

4
No 1 | Février 2025

ÉVÉNEMENT
Un partenariat innovant pour une insertion réussie

Le 27 janvier dernier, Thierry Apothéloz, conseiller d'État chargé du département de la cohésion sociale (DCS) était à la Chambre pour aborder le renforcement de la collaboration État-entreprises pour une société solidaire, par le prisme de la nouvelle Loi sur l'aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP), entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Avec plus de 27 000 bénéficiaires en 2024, dont un tiers d'enfants et d'adolescents, l'État urgent d'agir. Vous, entreprise membre, êtes partie prenante de ce partenariat et pouvez faire bouger les lignes.

DES PROBLÉMATIQUES ENFANTES
En ce qui concerne la formation et le reconversion, l'ancien loi ne faisait pas de la nouvelle formation une formation initiale avec des atouts. La nouvelle loi propose cette lacune pour répondre aux besoins du marché. La nouvelle loi propose en outre un accompagnement adapté aux bénéficiaires qui rencontrent des problèmes de santé, freins au retour à l'emploi, ainsi qu'un assainissement des dettes pour lutter contre le surendettement. Enfin, pour le logement, la loi s'agira sur le pas immobilier public et des partenariats pour venir en aide aux personnes en situation précaire.

PRINCIPES CLÉS D'UNE ACTION EFFICACE
L'objectif est de sortir durablement de l'aide sociale. Aussi, en réduisant les lourdeurs administratives, la loi libère du temps pour un suivi personnalisé. En outre, afin de valoriser les compétences, une meilleure coordination entre institutions sociales permet un accompagnement adapté. Enfin, pour soutenir la prise d'initiative, même à temps partiel, et la reprise d'une formation continue, une « chèque sur le revenu » est mise en place afin que les personnes concernées conservent une partie de leur salaire.

INITIATIVES ET PARTENARIATS
Sur le registre de l'insertion professionnelle, les entreprises doivent collaborer pour accueillir des bénéficiaires formés selon leurs besoins. Des projets pilotes avec l'Inspire général illustrent déjà cette synergie, à l'instar de l'initiative par exemple. Des dispositifs, combinant formation sur mesure et suivi individualisé, ont été mis à la disposition des entreprises. Le rôle des communes est également prépondérant : en se dotant de compétences sociales, elles peuvent prévenir les situations de précarité, favoriser l'accès aux prestations sociales et proposer des activités et lieux d'accueil aux personnes les plus vulnérables.

UNE VISION PARTAGÉE
La loi repose sur une responsabilité partagée. Les entreprises offrent des opportunités et les institutions sociales préparent les individus à s'y insérer. Ce partenariat gagnant gagnant vise à transformer l'aide sociale en tremplin vers l'autonomie et la dignité.

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de la cohésion sociale (DCS)
Rue Henri Fazy 2
CP 3665, 1211 Genève 3
secretariat.cdcs@ge.ch

« Si vous pouvez le faire, les places viendront ! »

Dans le système d'apprentissage professionnel et les entreprises, le Pédagogie Niederhauser professionnelle à l'OFPC (Office professionnel et continu), pour engager des apprentis.

QUELS OUTILS OU PARTENARIATS PEUT METTRE EN PLACE POUR ENCOURAGER L'APPRENTISSAGE ?
Le DCS a affirmé des places aux jeunes en apprentissage. Nous devons mieux faire connaître le rôle du DCS et des entreprises qui le soutiennent. En repensant les bénéfices de la loi pour les entreprises, nous avons une vision, bien sûr, mais aussi stimuler l'action ou bénéficier d'un accès privilégié à la main-d'œuvre. L'OFPC s'engage à faciliter la tâche des formateurs, en particulier les PME, pour l'insertion de jeunes en processus de recrutement et tout au long de la première année d'apprentissage. Les entreprises peuvent aussi profiter de mesures d'incitation comme des réductions fiscales pour encourager des jeunes à la recherche d'un emploi. Le système ne peut fonctionner que sur un mode collaboratif.

EN PRATIQUE, QUELLES INITIATIVES CONCRÈTES PEUT-ON DÉVELOPPER POUR S'ENGAGER EN FAVORI DE L'APPRENTISSAGE ?
Pour informer les jeunes, le premier est le cours d'ICSP dispensé aux élèves de 10^e qui leur fait connaître les possibilités de formation qui leur permettent de découvrir les métiers et leurs évolutions. Villages des Jeunes Mères, sans oublier les ateliers comme l'opération « 100 métiers », à travers des rencontres avec des professionnels sur l'importance cruciale des stages et des entreprises pour comprendre la réalité du monde et assurer son orientation. Les prises, formations ou non, doivent donc être abordées pour offrir des places, la place d'attente (www.postage.ch) est à disposition pour les annonces.

Depuis plus de 120 ans, le bien-être de vos enfants est notre priorité.

École internationale bilingue
Français / anglais des 3 à 15 ans
ill.ch

BANDEAUX
277 x 92 mm
277 x 122,3 mm
277 x 184 mm

6
No 1 | Février 2025

Nouveau : les entreprises de leur plafond de crédit en ur

Et une innovation UBS de plus avec le calculateur de crédit ! Alain Conte, responsable Banking Switzerland, décrit comment les PME en tirent profit.

Alain Conte, UBS a lancé un crédit purement numérique l'an dernier. Quel écho a-t-il rencontré chez les PME suisses ?
Pour être franc, nombre de clients et clients ont été très surpris par la possibilité de remanier aussi rapidement le processus de crédit. Mais ce fut l'enthousiasme. Car, grande première, les clients et clients s'approprient pas comme « demandeurs de crédit ».

Car les clients et clients UBS ne doivent plus demander de crédit ?
Non. La grande nouveauté est que la solvabilité est calculée de manière proactive par UBS. Sur la base notamment des transactions financières régulières, notre modèle algorithmique calcule automatiquement le volume de la ligne de crédit possible. Nous indiquons, donc, à la client ou au client la possibilité de perdre le crédit, ou, au besoin, peut être enregistré dans l'E-Banking en quelques clics.

Quelle clientèle utilise-t-elle cette offre ?
Votre clientèle utilise-t-elle cette offre ? Beaucoup. La somme moyenne attribuée s'élève à 100 000 francs de crédit en moyenne. Mais l'offre ne s'adresse qu'à votre clientèle la plus fidèle ?

« L'UBS Instant Business Credit aide les PME suisses à gagner en marge de manœuvre. »

Alain Conte, responsable Corporate & Real Estate Banking Switzerland, UBS Switzerland AG

UBS Instant Business Credit – le crédit sans fioritures pour votre entreprise

- Rien de plus simple
- Une somme de liquidité disponible rapidement pour une marge de manœuvre entrepreneuriale accrue
- Sécurisation de l'import-export
- Couverture des risques de change
- Financement de leasing

Rapide, simple, numérique

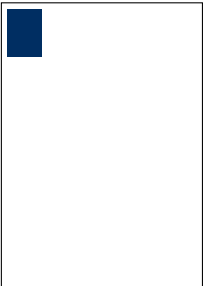
Accédez en quelques clics à votre ligne de crédit maximale avec le calculateur UBS Instant Business Credit.

PLEINE PAGE
277 x 380 mm

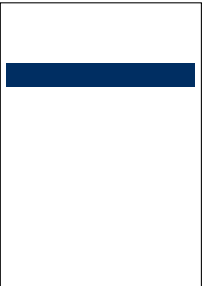
FORMATS DES INSERTIONS ET SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

GENÈVE ÉCONOMIE

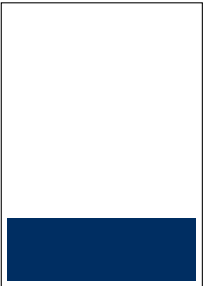
297 x 420 mm (fermé), impression quadrichromie
sur papier AmberGraphic certifié FSC Mix



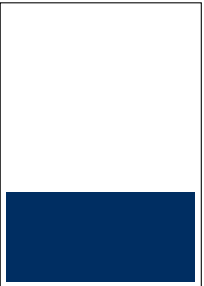
OREILLE
première page,
commercialisée
pour 2026
50 x 70 mm



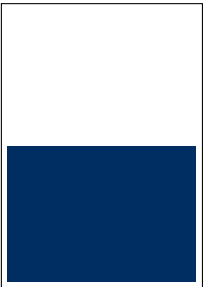
BANNIÈRE
première page,
commercialisée
pour 2026-27
277 x 35 mm



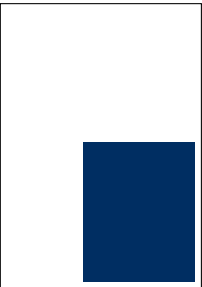
BANDEAU
1/4 page
277 x 92 mm



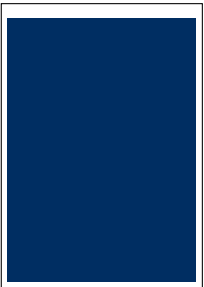
BANDEAU
1/3 page
dernière page
277 x 122,3 mm



BANDEAU
1/2 page
pages 3 à 7
277 x 184 mm



JUNIOR PAGE
pages 3 à 8
164,2 x 205,5 mm



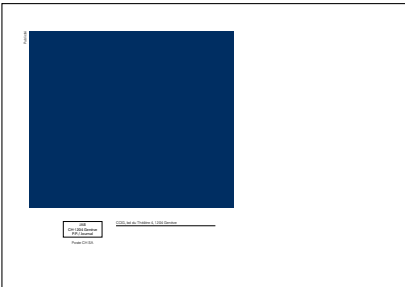
PLEINE PAGE
pages 3 à 7
277 x 380 mm

FICHIER À FOURNIR:
PDF / X-4 au format,
sans filet de contour
résolution 300 DPI -
CMYK - encrage
maxi 300.
*Toute intervention
graphique causée par
la remise d'un matériel
non conforme sera
facturée en sus.*

PLANNING 2025

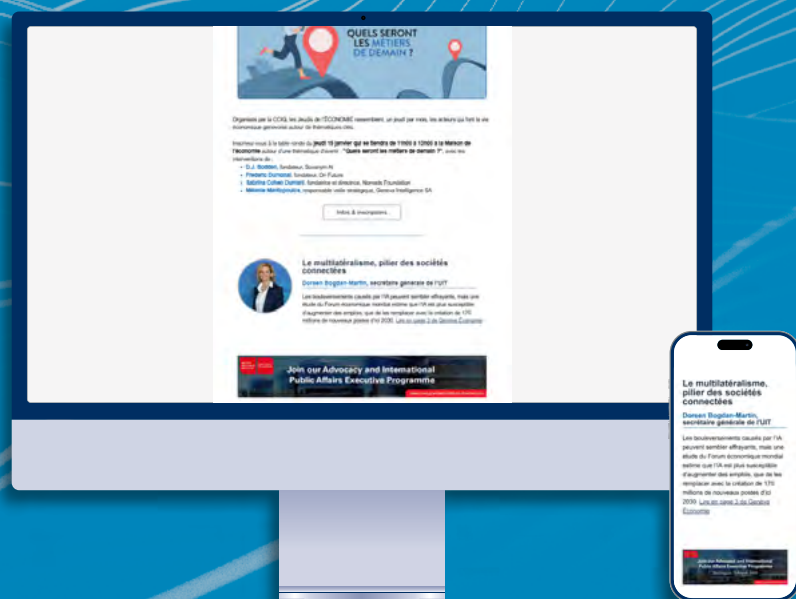
REMISE DU MATÉRIEL À HP MEDIA
ET PARUTION

N° 1	LU 26 janvier	LU 16 février
N° 2	LU 2 mars	LU 23 mars
N° 3	MA 7 avril	LU 27 avril
N° 4	MA 5 mai	MA 26 mai
N° 5	MA 9 juin	LU 29 juin
N° 6	MA 28 juillet	LU 17 août
N° 7	MA 1 ^{er} septembre	LU 21 septembre
N° 8	MA 6 octobre	LU 26 octobre
N° 9	MA 3 novembre	LU 23 novembre
N° 10	MA 24 novembre	LU 14 décembre



ANNONCE COIFFE
150 x 130 mm

LA VOIX
DES ENTREPRISES
GENEVOISES
DEPUIS 1865



ccig.ch

eNEWSLETTERS

Et si vous gagniez en visibilité avec les eNewsletters de la CCIG ?

eNewsletters de la CCIG :

- **eCCIG** - hebdomadaire, 46 éditions par an, 8358 abonnés au 5.01.26 dont 698 nouveaux inscrits en 2025
- **Les Événements de la Chambre**, bimensuelle, 8356 abonnés au 5.01.26

couvrent de manière optimale les sujets qui intéressent une communauté diversifiée d'entrepreneurs et de dirigeants genevois.

En y insérant vos bannières, vous assurez à votre entreprise une présence régulière auprès d'un public attentif à l'actualité de la Chambre, mais également à l'information économique, locale et internationale.

Renforcez votre notoriété, valorisez vos services ou vos événements et captez de nouvelles opportunités au sein d'un écosystème dynamique.

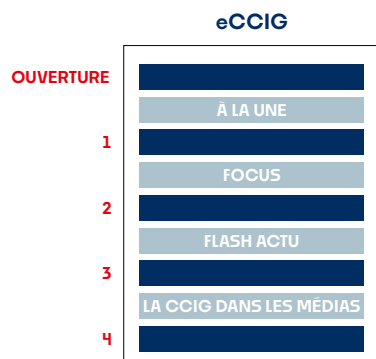
eCCIG / La newsletter de la Chambre

TARIFS HORS TVA (8,8 %)

Nom	Format	Emplacement	Dimensions Ordinateur (L. x H.)	Dimensions Mobile (L. x H.)	Tarif HT Membres (la parution)	Tarif HT Non-Membres (la parution)	Fréquence
Premium*	jpg, gif	Ouverture	860 x 400 px	860 x 400 px	CHF 340.-	CHF 370.-	4 parutions min.
Bannières ou publi rédactionnel	jpg, gif	Position 1 sous article	1200 x 202 px	1200 x 400 px	CHF 240.-	CHF 270.-	4 parutions min.
Bannières	jpg, gif	Position 2, 3, 4 Sous la rubrique Focus Sous la rubrique Flash actu Sous la rubrique CCIG dans les médias	1200 x 202 px	1200 x 400 px	CHF 180.-	CHF 210.-	4 parutions min.
Publi-rédactionnel*	jpg, texte	Sous la rubrique À la Une	777 x 777 px	777 x 777 px	CHF 720.-	CHF 750.-	Mensuel

*Validation du contenu par la CCIG (esthétisme / contenu). Service de la CCIG : mise en page des insertions - sur devis.

À REMETTRE: insertion au format choisi



INFOS

ÉDITEUR : CCIG - 1204 Genève

RESPONSABLE D'ÉDITION : Elsa Floret

CIBLE : Membres de la CCIG et de
la communauté économique genevoise

DIFFUSION : eCCIG et Événements env. 7 000

PARUTIONS

eCCIG, hebdomadaire, tous les mercredis,

DÉLAI DE REMISE DU MATÉRIEL :

1 semaine avant la parution

FICHIERS À FOURNIR:

JPEG et GIF au format, résolution 72 dpi, sRGB - 8 bits par couche -
Meilleure qualité - maximum 5 Mo.

*Toute intervention graphique causée par la remise d'un matériel
non conforme sera facturée en sus.*

HP
Media.

HP media SA
Tél. 022 786 70 00
info@hpmedia.ch

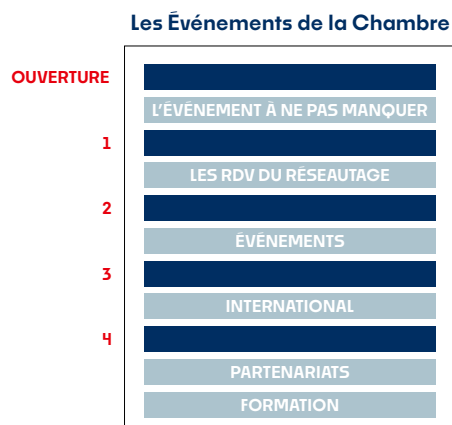
Les Événements de la Chambre (newsletter électronique)

TARIFS HORS TVA (8,8 %)

Nom	Format	Emplacement	Dimensions Ordinateur (L. x H.)	Dimensions Mobile (L. x H.)	Tarif HT Membres (la parution)	Tarif HT Non-Membres (la parution)	Fréquence
Premium*	jpg, gif	Ouverture	860 x 400 px	860 x 400 px	CHF 340.-	CHF 370.-	4 parutions min.
Bannières	jpg, gif	Position 1 sous article	1200 x 202 px	1200 x 400 px	CHF 240.-	CHF 270.-	4 parutions min.
Bannières	jpg, gif	Position 2, 3, 4 Sous la rubrique Focus Sous la rubrique Flash actu Sous la rubrique CCIG dans les médias	1200 x 202 px	1200 x 400 px	CHF 180.-	CHF 210.-	4 parutions min.

*Validation du contenu par la CCIG (esthétisme / contenu). Service de la CCIG : mise en page des insertions - sur devis.

À REMETTRE : insertion au format choisi



INFOS

ÉDITEUR : CCIG - 1204 Genève

RESPONSABLE D'ÉDITION : Elsa Floret

CIBLE : Membres de la CCIG et de
la communauté économique genevoise

DIFFUSION : eCCIG et Événements env. 7 000

PARUTIONS

eCCIG, hebdomadaire, tous les mercredis,

DÉLAI DE REMISE DU MATÉRIEL :

1 semaine avant la parution

FICHIERS À FOURNIR :

JPEG et GIF au format, résolution 72 dpi, sRGB - 8 bits par couche -
Meilleure qualité - maximum 5 Mo.

*Toute intervention graphique causée par la remise d'un matériel
non conforme sera facturée en sus.*

HP
Media.

HP media SA

Tél. 022 786 70 00

info@hpmedia.ch

LA VOIX
DES ENTREPRISES
GENEVOISES
DEPUIS **1865**

Maison de l'économie

Bd du Théâtre 4 – 1204 Genève

Tél. + 41 (0)22 819 91 11



CHAMBRE DE COMMERCE,
D'INDUSTRIE ET DES SERVICES
DE GENÈVE

ccig.ch